

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article796>



Jacques Attali au pays des maires de France

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - La démocratie communale -



Date de mise en ligne : mardi 24 décembre 2013

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Au congrès des maires de France, de la mairie de Paris à la Porte de Versailles, l'Association des Maires de France avait mis les petits plats dans les grands. Pas question de tourner autour du pot du profond mécontentement des conseils municipaux.

De la journée des DOM-TOM aux séances plénières, tous les primo-intervenants ont été de chauds partisans de l'acte III de la régionalisation et de la réduction des moyens mis à disposition des communes. ...Sans garantie des réactions de l'auditoire !

Ainsi, Jacques Attali, intervenant en vedette américaine au nom de l'organisation Planet Finance...développa avec éloquence des arguments paradoxaux après un coup de chapeau à l'indispensable démocratie de proximité et des maires....mais sans dire un mot des conseils et des 500 000 conseillers municipaux élus.

Jacques Attali a d'abord mis en scène un futur immédiat terrifiant pour les citoyens et les collectivités locales :

- ▶ L'inévitable baisse des budgets (inter-) communaux et des départements.
- ▶ Un combat de plus en plus difficile et perdu d'avance pour échapper à la tyrannie du court terme quelle que soit la taille de la commune.
- ▶ Une crise économique qui va rebondir et est loin d'être terminée/
- ▶ Un endettement croissant de l'état qui exigerait de trouver 15 milliards d'euros dès 2014 et 25 milliards en en 2015, dont « personne n'a la moindre idée de la façon dont on va les trouver ».
- ▶ Des « coupes » inévitables sur les dépenses du logement social, les dotations aux investissements des collectivités territoriales et l'ensemble des dépenses de fonctionnement des administrations.

Face à ces menaces, selon lui incontournables, Jacques Attali a appelé les maires à mener trois batailles.

- ▶ Celle de la défense de leurs intérêts contre les conseils généraux prétendus adversaires concurrents des communes dans un inévitable rapprochement des fonctions du département avec les fonctions des mairies.
- ▶ Celle de la conviction du « pays », de Paris et des grandes métropoles de l'importance des communes, des collectivités locales.. et du « territoire ».
- ▶ Celle d'une « invention » d'une collectivité nouvelle mariant une démocratie communale la plus locale possible, leur autonomie, et le rapprochement maximum des fonctions et des moyens.

Pour lui, deux choses sont claires : les départements n'ont plus leur raison d'être et il ne peut y avoir sept, huit ou neuf niveaux de collectivités territoriales...en comptant les trois ou quatre niveaux ajoutés par les précédentes lois de « décentralisation ».

Il ne lui vient pas à l'esprit que ce sont peut être ces niveaux récemment ajoutés qu'il faudrait remettre en cause.

Gageons que les maires ont du se poser des questions, quand les collectivités locales réalisent l'essentiel des investissements publics tout en maintenant leur endettement à une fraction de celui de l'Etat ce qu'ont rappelé les responsables de l'Association des Maires de France...et les protestations de la salle chaque fois qu'un intervenant appelait trop ouvertement à plus de rigueur. En particulier, le message de Jacques Attali d'opposer Conseils généraux et municipaux a été reçu et refusé cinq sur cinq, tout comme l'appel des intervenants gouvernementaux aux maires, à renoncer à la « compétence générale » et à une intercommunalité choisie et non souple des conseils municipaux.

Pour résumer, l'esprit frondeur et républicain des élus locaux, communaux et départementaux, n'a pas déserté leurs congrès. Une chose est sûre : le projet gouvernemental de métropoles censées devoir aspirer les compétences des communes et des départements se heurte à une hostilité croissante, justifiant la lettre au Président de la République adressée par Claudy Lebreton, Président de l'assemblée des départements de France, dès avril 2013.